



RAPPORT MINISTERIEL SUR LE RENDEMENT

Développement économique Canada
pour les régions du Québec



2015-2016

L'honorable Navdeep Bains, C.P., député
Ministre de l'Innovation, des Sciences et du
Développement économique, et Ministre
responsable de l'Agence de développement
économique du Canada pour les régions du Québec.



Développement
économique Canada
pour les régions du Québec

Canada Economic
Development
for Quebec Regions

Canada

PUBLIÉ PAR

Développement économique Canada pour les régions du Québec
Montréal (Québec) H3B 2T9

www.dec-ced.gc.ca

CATALOGUE : Iu90-1/13F-PDF

ISSN : 2219-9929

Novembre 2016

Table des matières

Message des ministres.....	1
Les résultats en bref.....	3
Section I : Survol de l'organisation.....	5
Profil de l'organisation.....	5
Contexte organisationnel.....	6
Priorités organisationnelles	10
Section II : Vue d'ensemble des dépenses.....	19
Dépenses réelles	19
Sommaire du rendement budgétaire.....	20
Tendances relatives aux dépenses de l'Agence.....	22
Dépenses par crédit voté	23
Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental	24
États financiers et Faits saillants des états financiers	25
Section III : Analyse des programmes et des Services internes.....	29
Programmes.....	30
Services internes.....	40
Section IV : Renseignements supplémentaires.....	43
Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur.....	43
Tableaux de renseignements supplémentaires	43
Dépenses fiscales fédérales	43
Coordonnées de l'organisation.....	44
Annexe : Définitions	45
Notes de fin de document	49

Message des ministres

Nous sommes heureux de faire rapport des principaux résultats de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec (DEC) en 2015-2016.

Le portefeuille de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique réalise ses programmes de manière synergique afin de procurer au Canada ce dont le pays a besoin pour améliorer sa productivité, faire croître son économie et améliorer la prospérité et le bien-être. Cela implique de soutenir le gouvernement dans l'engagement qu'il a pris de dresser un programme d'innovation, programme qui créera des emplois bien rémunérés pour la classe moyenne, générera de la croissance pour toutes les industries et améliorera la vie des Canadiens. Le travail du Portefeuille consiste notamment à aider les petites entreprises à croître grâce au commerce et à l'innovation, à favoriser la croissance du tourisme au Canada et à appuyer la recherche scientifique et l'intégration des questions d'ordre scientifique dans nos choix d'investissement et d'orientation.

À la veille du 150^e anniversaire du Canada, nous nous engageons à collaborer avec les intervenants de tout le pays pour renforcer la place que nous occupons dans l'économie mondiale.

C'est un honneur pour nous de présenter le *Rapport ministériel sur le rendement 2015-2016* de DEC.



L'honorable Navdeep Bains
Ministre de l'Innovation, des
Sciences et du Développement
économique



L'honorable Kirsty Duncan
Ministre des Sciences



L'honorable Bardish Chagger
Ministre de la Petite Entreprise et
du Tourisme et Leader du
gouvernement à la Chambre des
communes

Les résultats en bref

Fonds utilisés (Dépenses réelles 2015-2016)	Personnel (Équivalents temps plein (ETP) 2015-2016)
259 197 000 \$	315

Sommaire des résultats

- En 2015-2016, plus de 10 500 entreprises et organismes établis dans toutes les régions du Québec ont reçu un appui financier directement de DEC ou par l'entremise d'organismes à but non lucratif (OBNL) qui leur viennent en aide. Le taux de satisfaction global de la clientèle est de 94 %¹.
- Chaque dollar dépensé par DEC en 2015-2016 a engendré en moyenne 3,10 dollars en investissement dans les régions, ce qui représente une croissance de près de 8 % par rapport à son effet de levier enregistré en 2014-2015 (2,88 dollars).
- En appui aux priorités du Gouvernement du Canada, DEC a mis en place un *Dialogue sur le développement économique des régions du Québec*, amorçant ainsi une stratégie d'engagement visant à établir des discussions en continu avec le public et les experts du développement économique régional et ce, afin d'enrichir les orientations stratégiques de DEC et de guider ses interventions futures.

Section I : Survol de l'organisation

Profil de l'organisation

Ministre responsable :

L'honorable Navdeep Bains, C.P., député

Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, et Ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Premier dirigeant : Manon Brassard

Portefeuille ministériel :

Innovation, Sciences et Développement économique

Instruments habilitants :

Loi sur l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec L.C. 2005, ch.26. ⁱⁱ

Année de création : 2005

Fait saillant

En 2015-2016, DEC a investi 218,5 millions de dollars en subventions et en contributions (S&C) dans les entreprises et les différentes régions du Québec afin d'appuyer la réalisation de projets visant le développement économique et de contribuer ainsi à la prospérité du Québec.

En lien avec les priorités du gouvernement du Canada, DEC a particulièrement soutenu les entreprises dans leur démarche pour innover, croître et exporter.

Fait saillant

Fort de son expérience et de son expertise dans la gestion des subventions et des contributions (S&C), DEC contribue à la modernisation de la fonction publique en ayant planifié, avec la collaboration des autres agences de développement régional, la conception d'un système pangouvernemental de gestion des S&C, ce qui allègera notamment les procédures administratives et améliorera l'expérience client.

Contexte organisationnel

Raison d'être et responsabilités

Mission

Conformément à sa loi constitutive, l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec (DEC) a pour mission de « promouvoir le développement économique à long terme des régions du Québec en accordant une attention particulière aux régions à faible croissance économique ou à celles qui n'ont pas suffisamment de possibilités d'emplois productifs ».

Dans le cadre de sa mission, DEC favorise le démarrage et la performance des entreprises. Il les aide à devenir plus innovantes, productives et concurrentielles. Il appuie les efforts de mobilisation du milieu au sein des différentes régions du Québec et l'attraction des investissements destinés à accroître la prospérité de l'économie québécoise et canadienne.

DEC contribue au dynamisme économique de l'ensemble des régions du Québec en misant sur leurs avantages régionaux compétitifs. Il effectue des investissements qui appuient la transition et la diversification dans les collectivités qui demeurent dépendantes des possibilités économiques découlant d'un seul secteur ou qui ont subi un choc économique.

Par l'intermédiaire de ses bureaux d'affaires répartis dans les régions du Québec, DEC agit directement et indirectement auprès des entreprises, principalement des petites et moyennes entreprises (PME), et par l'entremise d'organismes à but non lucratif (OBNL) qui leur viennent en aide ainsi qu'aux collectivitésⁱⁱⁱ. C'est en offrant, entre autres, un appui financier pour la réalisation de projets que DEC parvient à les soutenir dans leurs démarches de développement.

L'approche de DEC en matière de développement économique régional est :

- **cohérente** avec les priorités gouvernementales et les stratégies nationales en lien avec sa mission et les résultats escomptés;
- **adaptée** aux enjeux et aux défis économiques des entreprises et des différentes régions du Québec en misant sur leurs atouts et leur potentiel et;
- **collaborative** avec les acteurs économiques, tels que les partenaires du milieu (dont les représentants des communautés autochtones), les autres ministères et organismes fédéraux, le gouvernement du Québec et les organismes municipaux.

DEC contribue à la conception, à l'administration et à la mise en œuvre au Québec de programmes nationaux et d'initiatives ponctuelles de subventions et de contributions (S&C).

Programmes et initiatives de subventions et de contributions de DEC, en vigueur en 2015-2016^{iv}

Programme principal : *Programme de développement économique du Québec* (PDEQ)

- Initiatives ponctuelles ou ciblées :
 - *Initiative de relance économique de Lac-Mégantic*
 - *Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile*
 - *Initiative stratégique contre la tordeuse de bourgeons d'épinette au Québec*
 - *Prolongement du réseau de gaz naturel entre Lévis et Sainte-Claire (Gazoduc de Bellechasse)*
 - *Initiative de développement économique — Dualité linguistique (IDE) (Initiative nationale)*
 - *Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 (PIC 150) (Initiative nationale)*

Programmes nationaux :

- *Programme de développement des collectivités* (PDC)

Partenaire d'exécution d'Infrastructure Canada au Québec :

- *Fonds Chantiers Canada-Québec* (FCC)

Le programme principal de subventions et de contributions de DEC, le PDEQ, est entré en vigueur le 1^{er} avril 2012. Les principaux bénéficiaires du programme sont les PME, les regroupements ou associations d'entreprises et les OBNL, dont la mission principale est le soutien aux entreprises ou le développement économique.

Résultat stratégique et Architecture d'alignement des programmes

Le présent rapport est construit selon l'Architecture d'alignement des programmes (AAP) de DEC. Ainsi, la liste qui suit présente le cadre complet des programmes et des sous-programmes¹ de DEC, des liens qui les unissent et du résultat stratégique auquel ils contribuent.

1. Résultat stratégique : Les régions du Québec ont une économie en croissance

1.1 Programme : « Développement des entreprises »

1.1.1 Sous-Programme : *Soutien à l'entrepreneuriat*

1.1.2 Sous-Programme : *Performance des entreprises*

1.2 Programme : « Développement économique des régions »

1.2.1 Sous-Programme : *Mobilisation des régions*

1.2.2 Sous-Programme : *Investissement dans les régions*

1.3 Programme : « Renforcement de l'économie des collectivités »

1.3.1 Sous-Programme : *Programme de développement des collectivités*

1.3.2 Sous-Programme : *Modernisation des infrastructures*

1.3.3 Sous-Programme : *Soutien ponctuel ou ciblé*

1.4 Programme : Services internes

¹ À noter qu'un programme de S&C ou de paiement de transfert ne correspond pas à un programme ou à un sous-programme au sens de l'AAP.

Environnement opérationnel et analyse des risques

Le principal risque externe susceptible d'affecter la réalisation du mandat de DEC est lié à l'évolution des contextes économiques mondial, canadien et québécois et des capacités institutionnelles. En 2015-2016, la chute du dollar canadien a eu des répercussions sur l'intention des entreprises de réaliser ou non leurs projets de développement et les activités de DEC ont été adaptées aux priorités de l'agenda du nouveau gouvernement fédéral. L'environnement de DEC a également été marqué par la restructuration de l'appui au développement économique régional du gouvernement du Québec.

Le tableau ci-dessous présente le risque externe ainsi que les stratégies d'atténuation qui ont été mises en œuvre par l'organisation au cours de l'exercice financier 2015-2016, permettant ainsi à DEC de livrer son mandat. Il fait également le lien avec l'AAP.

Principaux risques

Risque	Stratégie d'atténuation du risque	Lien avec les programmes de l'organisation
<p>Risque économique et capacités institutionnelles</p> <p>Risque que la poursuite des priorités et des résultats escomptés des programmes de développement économique de DEC soit affectée par le contexte économique et les divers changements susceptibles d'avoir un effet sur l'appui au développement régional et l'aide aux entreprises.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Veille du contexte du développement économique régional et de la structure d'appui au développement économique régional et aux entreprises au Québec. Analyse de l'impact afin d'ajuster la livraison des programmes, au besoin. • Établissement d'un dialogue permettant l'engagement des citoyens de la province et des acteurs clés du développement économique pour le renouvellement du cadre stratégique de DEC. • Développement et mise en œuvre d'initiatives spécifiques ou temporaires pour répondre à des enjeux propres aux régions. • Mise en œuvre d'une stratégie de communication externe pour refléter les ajustements aux priorités de DEC ou à sa programmation, le cas échéant. 	<p>Développement des entreprises</p> <p>Développement économique des régions</p> <p>Renforcement de l'économie des collectivités</p>

Priorités organisationnelles

Les priorités représentent les domaines sur lesquels DEC a choisi de mettre l'accent sans toutefois exclure la réalisation d'activités dans d'autres domaines de l'AAP. Elles sont établies en fonction des priorités du gouvernement du Canada, des résultats ministériels visés et des risques, ainsi que des défis économiques des différentes régions du Québec. À noter que la base de données utilisée pour rendre compte de l'utilisation des fonds dans la présente section s'appuient sur les nouveaux projets approuvés en 2015-2016. Durant l'exercice financier 2015-2016, DEC a mis en œuvre les trois priorités suivantes :

Priorité 1 : Appuyer le programme d'innovation en soutenant l'expansion, l'innovation et les exportations des entreprises

Description

En appui au programme d'innovation du gouvernement du Canada, priorisant l'innovation et les technologies propres, DEC s'est assuré de mettre en œuvre l'objectif visant à aider les entreprises à innover, à prendre de l'expansion et à exporter leurs produits et services afin qu'elles créent des emplois de qualité et soutiennent la prospérité. L'atteinte de cet objectif s'est fait notamment en collaboration avec les partenaires fédéraux, le gouvernement du Québec, les municipalités, les établissements d'enseignement (ceux favorisant le transfert technologique et le développement de nouveaux procédés, dont les technologies propres), les entreprises, les employeurs, les travailleurs et les secteurs d'activités (i.e. grappes) de manière à accroître la qualité de l'aide à l'innovation, à l'exportation et à l'entrepreneuriat.

Type de priorité²

Nouvelle

Principales initiatives contribuant à la priorité

Initiatives prévues	Date de début	Date de fin	État	Lien avec les programmes de l'organisation
<ul style="list-style-type: none"> Appui à des projets déposés par des PME et des OBNL dans le respect des orientations gouvernementales 	En continu	En continu	En voie de réalisation	Développement des entreprises
<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre de la Politique des retombées industrielles et technologiques 	En continu	En continu	En voie de réalisation	Développement des entreprises

2. Les différents types de priorités sont les suivants : priorité déjà établie – établie au cours du premier ou du deuxième exercice précédant l'exercice visé dans le rapport; priorité permanente – établie au moins trois exercices avant l'exercice visé dans le rapport; priorité nouvelle – établie au cours de l'exercice visé dans le rapport sur les plans et les priorités ou le rapport ministériel sur le rendement.

• Mise en œuvre de la stratégie d'engagement auprès des intervenants*	Janvier 2016	Mai 2016 et en continu par la suite	En voie de réalisation	Tous
• Renouvellement du cadre stratégique	Mars 2016	Mars 2017	En voie de réalisation	Tous
• Réalisation de l'agenda de recherche*	Juin 2015	Mars 2018	En voie de réalisation	Tous

* : Les initiatives marquées d'un astérisque à la section « Priorités organisationnelles » ont été identifiées en janvier 2016, lors de la rédaction du *Rapport sur les plans et les priorités 2016-2017*. Il s'agit d'initiatives en appui aux priorités de DEC, qui découlent directement de la lettre de mandat du ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique. Le présent RMR rend compte des réalisations à l'égard de ces initiatives au 31 mars 2016.

Progrès réalisés pour atteindre la priorité

Dans le cadre de sa mission de promouvoir le développement économique à long terme des régions du Québec, DEC participe à la mise en œuvre des priorités gouvernementales en soutenant l'expansion, l'innovation et les exportations des entreprises. Durant la dernière année, DEC a mis en œuvre avec succès différentes initiatives en vue d'atteindre cette priorité.

1- Appui à des projets déposés par des PME et des OBNL dans le respect des orientations gouvernementales

En 2015-2016, DEC a conclu 355 nouvelles ententes de contribution en appui au développement des entreprises, représentant plus de 118,8 millions de dollars en aide financière approuvée. Ces nouveaux projets visent particulièrement l'innovation, dont les technologies propres, l'expansion et l'exportation en entreprises.

DEC soutient des projets visant spécifiquement l'innovation et le transfert technologique. À titre d'exemple, DEC appuie les *Centres collégiaux de transfert de technologie*, les accélérateurs et incubateurs d'entreprises ou des projets de conception et de développement d'innovations. DEC soutient également l'innovation au Québec de façon transversale en finançant des projets qui stimulent la création d'entreprises novatrices ou qui permettent à des entreprises existantes d'acquies des nouvelles technologies, de mettre en place de nouveaux procédés ou modèles d'affaires ou de commercialiser à l'étranger leur innovation.

DEC a favorisé la croissance de Sonaca Montréal, un chef de file mondial du secteur aérospatial. Sonaca Montréal se spécialise dans la conception et la production d'aérostructures pour le marché nord-américain. La contribution de DEC, qui atteint 1,2 millions de dollars, lui permettra de réaliser des investissements pour accroître sa compétitivité et augmenter ses exportations au cours des trois prochaines années.

DEC appuie également les entreprises en croissance en appuyant leurs projets visant à les

rendre plus compétitives et à multiplier leurs ventes. Dans le but de renforcer son aide aux entreprises à impact élevé, DEC a participé en 2015-2016 aux travaux avec ses partenaires du gouvernement fédéral pour lancer une initiative nationale pilote visant à accélérer l'essor des entreprises à croissance élevée.

Fondée en 1992 suite à un essaimage de l'Institut national d'optique, la société Optel Vision inc. est une PME innovante qui conçoit, fabrique et commercialise des systèmes d'inspection et de sérialisation pour les chaînes de conditionnement et d'emballage des entreprises œuvrant dans les domaines pharmaceutique, nutraceutique et cosmétique.

La contribution de DEC, qui atteint 750 000 dollars, a permis à Optel Vision inc. de développer de nouveaux marchés à l'étranger et de soutenir sa croissance. L'aide de DEC a contribué à l'augmentation du chiffre d'affaires de l'entreprise ainsi qu'à la hausse de ses exportations et du nombre d'emplois.

DEC a contribué à faire d'Optel Vision un succès entrepreneurial, récipiendaire du prix Entreprise de l'année – Les Mercuriades 2016.

DEC a appuyé le démarrage de l'entreprise innovante Rackam Design, qui se spécialise dans le développement d'un système breveté d'énergie solaire. Les équipements permettent aux entreprises de produire elles-mêmes l'énergie nécessaire à leurs procédés, de réduire ainsi leurs coûts et de favoriser le développement durable. La contribution de DEC, qui atteint 250 000 dollars, a favorisé le démarrage de Rackam Design, la création d'emplois et la commercialisation de son système novateur à l'international.

Afin de soutenir le développement durable et l'économie verte, DEC appuie des projets liés à des produits, des processus ou des services qui améliorent la performance environnementale des entreprises. L'aide de DEC se dirige vers des projets visant l'écologisation des entreprises dans leurs procédés et processus de fabrication par l'adoption, par exemple, de technologies propres permettant de réduire les émissions polluantes ou la quantité d'intrants requis. DEC soutient aussi les projets visant la croissance des entreprises qui développent, produisent ou commercialisent des technologies propres en appuyant la recherche et le développement, la mise en place de nouvelles technologies, la production et la commercialisation.

2- Mise en œuvre de la Politique des retombées industrielles et technologiques (RIT)

En 2015-2016, DEC a fait la promotion des capacités des entreprises québécoises auprès de donneurs d'ordres en vue de maximiser au Québec les retombées industrielles et technologiques générées par les grands projets d'acquisition du gouvernement du Canada en défense dans les secteurs de l'aérospatiale, de la marine, du terrestre et de la sécurité.

En plus d'avoir organisé des tournées d'entreprises et des journées de l'industrie, DEC a accru la visibilité de l'expertise québécoise en défense en assurant une présence dans les salons et foires commerciales nationales et internationales, dont au 51^e Salon international de l'aéronautique et de l'espace Paris-Le Bourget avec une délégation dirigée par la Présidente de DEC.

DEC a également pris l'initiative d'organiser, en collaboration avec Aéro Montréal et Sous-traitance industrielle du Québec, le premier Symposium sur le marché canadien de la défense et de la sécurité au Québec. Plus de 250 entreprises québécoises et de donneurs d'ordres internationaux y ont participé où ils ont pu échanger sur les tendances, les perspectives et les défis du marché.

3- Mise en œuvre de la stratégie d'engagement auprès des intervenants

En s'inscrivant dans la priorité du gouvernement d'être ouvert et transparent, DEC a mis en place en 2015-2016 une stratégie d'engagement visant à établir un dialogue continu avec le public et les experts afin d'alimenter ses nouvelles orientations stratégiques. DEC a ainsi sollicité, en ligne et par le biais de tables rondes, leurs idées et leurs opinions sur les atouts et les défis auxquels font face les PME et les collectivités au Québec, et sur les pistes de solutions pouvant être envisagées. Les échanges se poursuivront en 2016-2017.

4- Renouvellement du cadre stratégique

En 2015-2016, DEC a entrepris des travaux en vue d'élaborer son cadre stratégique 2016-2021. L'objectif est de renouveler ses orientations pour les cinq prochaines années afin que DEC soit en mesure de contribuer de façon optimale à l'agenda du gouvernement et à remplir sa mission pour que les PME continuent d'innover et de se développer, que les communautés prospèrent et que l'économie du Québec puisse relever tous les défis qui se présenteront dans l'avenir.

5- Réalisation de l'agenda de recherche 2015-2018

En 2015-2016, DEC a réalisé 6 projets au cours de la première année de mise en œuvre de son agenda de recherche 2015-2018 visant à améliorer sa performance en alimentant la prise de décisions et la prestation de ses programmes.

Priorité 2 : Appuyer le programme d'innovation en soutenant la diversification économique et la transition de collectivités en misant sur leurs atouts respectifs

Description

En appui au programme d'innovation du gouvernement du Canada, DEC a effectué des investissements stratégiques misant sur les avantages régionaux compétitifs et les opportunités découlant de l'ouverture de certains marchés et de nouvelles technologies. DEC a intensifié son appui à la transition et à la diversification économique, notamment dans les collectivités qui demeurent dépendantes des possibilités économiques découlant d'un seul secteur ou qui ont subi un choc économique.

Type de priorité

Nouvelle

Principales initiatives contribuant à la priorité

Initiatives prévues	Date de début	Date de fin	État	Lien avec les programmes de l'organisation
<ul style="list-style-type: none"> Appui à la diversification économique des collectivités*. 	En continu	En continu	En voie de réalisation	Développement économique des régions Renforcement de l'économie des collectivités
<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre de l'<i>Initiative de relance économique de Lac Mégantic</i>. 	Juillet 2013	Mars 2020	En voie de réalisation	Renforcement de l'économie des collectivités
<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre de l'<i>Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile</i>. 	Juin 2013	Mars 2020	En voie de réalisation	Renforcement de l'économie des collectivités
<ul style="list-style-type: none"> Planification et financement d'équipements collectifs économiques (ECE). 	En continu	En continu	En voie de réalisation	Développement économique des régions
<ul style="list-style-type: none"> Amélioration d'installations pour favoriser l'économie locale. 	Mai 2014	Septembre 2015	Achevée	Renforcement de l'économie des collectivités

* : Les initiatives marquées d'un astérisque à la section « Priorités organisationnelles » ont été identifiées en janvier 2016, lors de la rédaction du *Rapport sur les plans et les priorités 2016-2017*. Il s'agit d'initiatives en appui aux priorités de DEC, qui découlent directement de la lettre mandat du ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique. Le présent RMR rend compte des réalisations à l'égard de ces initiatives au 31 mars 2016.

Progrès réalisés pour atteindre la priorité

DEC a appuyé la diversification économique et la transition de collectivités, notamment par la mise en œuvre d'initiatives ciblées qui, au 31 mars 2016, étaient toutes en voie d'être réalisées.

1- Appui à la diversification économique des collectivités

Pour soutenir les collectivités dans leurs efforts de diversification économique, DEC a conclu 88 nouvelles ententes de contribution en 2015-2016, pour un montant d'aide financière approuvée s'élevant à 88 millions de dollars. Chaque dollar qui sera dépensé

par DEC dans le cadre de ces projets devrait engendrer en moyenne 5,4 dollars en investissement dans les régions du Québec.

Le Québec maritime inc. est un organisme de promotion touristique qui cible les marchés hors Québec. Fondé en 1997, il regroupe cinq associations touristiques régionales (ATR) désireuses de faire connaître leurs régions sur ces marchés.

DEC appuie cet organisme depuis sa création et a renouvelé cet appui en 2015 pour une période de 3 ans, autorisant une aide financière de 3,9 millions de dollars. En 2015-2016, Le Québec Maritime a organisé 51 tournées médias qui ont permis de générer une valeur médiatique de 20 millions de dollars.

Le Québec Maritime assure une mobilisation et une concertation importante au sein des acteurs touristiques des cinq régions qu'il représente, en collaborant avec Parcs Canada, la SEPAQ, la Société des traversiers du Québec ainsi que près de 200 entreprises privées associées opérant dans le secteur touristique.

Au nombre des mesures mises en place se trouvent notamment :

1.1- Planification et financement d'équipements collectifs économique (ECE)

- Ce volet vise à générer des investissements dans les régions en appuyant la planification et le financement d'équipements collectifs susceptibles de contribuer à l'essor économique ou au dynamisme des collectivités en leur octroyant un avantage compétitif. En 2015-2016, DEC compte 5 nouvelles ententes d'ECE pour une aide financière approuvée totalisant 9,1 millions de dollars.

1.2- Mise en œuvre de l'Initiative de relance économique de Lac-Mégantic

- Dotée d'une enveloppe budgétaire de 35 millions de dollars sur 7 ans (2013-2020), cette initiative offre un appui à la relance économique et à la reconstruction de la ville de Lac-Mégantic à la suite de l'incident ferroviaire du 6 juillet 2013;
- L'initiative se décline en trois volets : la reconstruction de la ville, l'aide directe aux entreprises et la création de deux fonds d'investissement gérés par la Société d'aide au développement des collectivités de la région de Mégantic;
- Déploiement sur le terrain d'une équipe dédiée pour accompagner les acteurs du milieu dans leur démarche de développement économique;
- En 2015-2016, 6 nouvelles ententes de contribution pour une aide financière approuvée totalisant 6,4 millions de dollars ont été conclues.

1.3- Mise en œuvre de l'Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile

- Dotée d'une enveloppe budgétaire de 50 millions de dollars sur 7 ans (2013-2020), cette initiative vise à accompagner les collectivités et les entreprises des MRC des Appalaches et des Sources dans leurs efforts pour diversifier et renforcer leur base économique et ainsi accroître leur potentiel de croissance à long terme.
- En 2015-2016, 10 nouvelles ententes de contribution pour une aide financière approuvée totalisant près de 11,6 millions de dollars ont été conclues.

1.4- *Amélioration d'installations pour favoriser l'économie locale*

- L'Initiative d'investissement local (IIL) visait à appuyer la remise en état, l'amélioration et l'agrandissement des salles communautaires existantes, accessibles au public et à vocation non commerciale.
- L'initiative a été en vigueur entre mai 2014 et septembre 2015.
- En 2015-2016, 8 nouvelles ententes de contribution pour une aide financière approuvée totalisant un appui de plus de 417 000 dollars ont été conclues.

Priorité 3 : Miser sur la culture d'innovation à DEC afin d'accroître sa performance

Description

DEC a misé sur ses capacités d'innovation et d'amélioration continue pour moderniser ses façons de faire et ses systèmes afin de lui permettre d'être plus ouvert et transparent et d'offrir un service amélioré à ses clients dans un contexte stimulant pour ses employés.

Type de priorité

Nouvelle

Principales initiatives contribuant à la priorité

Initiatives prévues	Date de début	Date de fin	État	Lien avec les programmes de l'organisation
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du <i>Plan pour un gouvernement ouvert*</i> 	Octobre 2014	Mars 2020	En voie de réalisation	Services internes
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre de l'initiative <i>Oxygène</i>, une initiative interne mise en œuvre par une équipe dédiée, visant le renforcement de la culture d'amélioration continue, l'innovation et l'optimisation des processus et des outils à DEC. 	Mai 2015	À déterminer	En voie de réalisation	Services internes
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre de mesures concrètes pour bâtir la fonction publique de demain, tout en favorisant la mobilisation des employés, en poursuivant les initiatives issues du plan d'action <i>Destination 2020</i>. 	Janvier 2014	Mars 2020	En voie de réalisation	Services internes

* : Les initiatives marquées d'un astérisque à la section « Priorités organisationnelles » ont été identifiées en janvier 2016, lors de la rédaction du *Rapport sur les plans et les priorités 2016-2017*. Il s'agit d'initiatives en appui aux priorités de DEC, qui découlent directement de la lettre mandat du ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique. Le présent RMR rend compte des réalisations à l'égard de ces initiatives au 31 mars 2016.

Progrès réalisés pour atteindre la priorité

1- Mise en œuvre du Plan pour un gouvernement ouvert

En octobre 2015, DEC a soumis au Secrétariat du Conseil du Trésor son premier Plan quinquennal de mise en œuvre pour un gouvernement ouvert (PMOGO) s'engageant ainsi à contribuer à rendre le gouvernement plus transparent en matière de données et d'informations et à favoriser plus de dialogues avec la population. La mise en œuvre du PMOGO est en voie de réalisation comme en témoigne, par exemple, la diffusion de la [Carte des interventions de DEC](#)^v auprès des entreprises et des collectivités québécoises sur le portail des données ouvertes.

En 2015-2016, DEC a mis de l'avant une série d'activités issues de deux initiatives liées, *Destination 2020* et *Oxygène*, afin d'encourager les employés de DEC à participer activement à l'amélioration des services offerts et d'atteindre les objectifs du gouvernement du Canada en matière de transformation et de modernisation de la fonction publique fédérale.

2- Mise en œuvre de l'initiative Oxygène

En 2015-2016, une équipe dédiée à l'amélioration continue a été mis sur pied au sein de DEC. Plusieurs activités ont été organisées afin de renforcer une gouvernance collaborative, d'alléger des processus organisationnels ciblés et de dynamiser l'innovation.

3- Mise en œuvre des initiatives issues du plan d'action Destination 2020

En 2015-2016, DEC a maintenu son engagement envers la vision 2020 afin de définir et de bâtir la fonction publique de demain. Le bilan des progrès de DEC a été déposé en décembre 2015 auprès de la Greffière du Conseil Privé. Il démontre notamment que les activités réalisées ont mobilisé plus du tiers de l'effectif de DEC et qu'elles ont suscité des idées créatives et novatrices émanant des employés.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les priorités organisationnelles, veuillez consulter la [Lettre de mandat du ministre](#)^{vi}.

Section II : Vue d'ensemble des dépenses

Fait saillant

En 2015-2016, DEC a assuré une saine gestion de ses ressources en investissant dans des projets porteurs au Québec 98 % de son budget total et ce, dans le but de contribuer au développement économique des entreprises et des régions québécoises.

Fait saillant

En 2015-2016, DEC enregistre un taux de satisfaction élevé de sa clientèle par rapport au temps de traitement des réclamations (94 %) dans le cadre des projets appuyés.

Dépenses réelles

Cette section présente un survol des ressources financières et humaines, de même qu'un tableau récapitulatif du rendement de DEC pour l'année 2015-2016.

Ressources financières budgétaires³ (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016 ⁴	Dépenses prévues 2015-2016	Autorisations totales pouvant être utilisées 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016	Écart (réelles moins prévues) 2015-2016
261 082 194	261 082 194	265 707 999	259 197 000	(1 885 194)

Pour l'année 2015-2016, DEC a dépensé 259,2 millions de dollars sur une possibilité de 265,7 millions de dollars, soit 98 % de ses autorisations.

Ressources humaines (équivalents temps plein [ETP])

Prévu 2015-2016	Réel 2015-2016	Écart (réel moins prévu) 2015-2016
316	315	(1)

³ Ce tableau comprend les dépenses de subventions, de contributions et de fonctionnement.

⁴ Le Budget principal des dépenses est déposé au Parlement avant le début de l'exercice financier. Les dépenses prévues sont celles publiées dans le *Rapport sur les plans et les priorités* (RPP) et sont basées sur la mise à jour des niveaux de référence. Elles sont composées du budget principal en plus de toutes les autorisations additionnelles obtenues jusqu'au moment de la publication du RPP. Le total des autorisations représente la somme du budget principal et des budgets supplémentaires jusqu'au 31 mars 2016. Ce montant correspond aux autorisations totales indiquées dans les comptes publics pour l'année se terminant le 31 mars 2016. Les dépenses réelles de DEC correspondent aux dépenses réelles telles qu'indiquées dans les comptes publics.

Sommaire du rendement budgétaire

Sommaire du rendement budgétaire pour les programmes et les Services internes⁵ (en dollars)

Programmes et Services internes	Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017*	Dépenses prévues 2017-2018*	Autorisations totales pouvant être utilisées 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014
Programme: Développement des entreprises	151 677 176	151 677 176	140 314 211	139 815 622	152 129 376	147 576 913	146 564 462	147 594 134
Programme: Développement économique des régions	35 237 511	35 237 511	32 313 131	32 297 398	35 257 500	33 610 006	34 133 620	39 132 388
Programme : Renforcement de l'économie des collectivités	53 720 902	53 720 902	51 673 326	47 966 263	57 193 056	60 180 857	55 328 034	64 286 545
Services internes	20 446 605	20 446 605	20 314 529	19 725 338	21 128 067	17 829 224	17 871 800	18 292 750
Total	261 082 194	261 082 194	244 615 197	239 804 621	265 707 999	259 197 000	253 897 916	269 305 817

* Les années futures 2016-2017 à 2017-2018 reflètent les autorisations telles qu'ils apparaissent dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016*. Les dépenses prévues sont maintenant de 303,1 millions de dollars pour 2016-2017 et 255,4 millions de dollars pour 2017-2018.

Les données sur les dépenses prévues sont tirées du *Rapport sur les plans et les priorités (RPP) 2015-2016* de DEC. L'écart entre les dépenses prévues en 2015-2016 et les dépenses prévues des deux exercices subséquents est principalement dû au fait que le montant de réinvestissement des contributions remboursables des clients n'est pas encore inclus dans les dépenses prévues pour 2016-2017 et 2017-2018. En effet, ces fonds seront ajoutés aux prévisions une fois approuvés par le Conseil du Trésor en temps opportun.

Analyse des dépenses par programme de l'AAP

Pour l'exercice financier 2015-2016, les dépenses totales de DEC en subventions, en contributions (S&C) et en fonctionnement se sont chiffrées à 259,2 millions de dollars. De ce montant, 218,5 millions de dollars ont été dépensés en S&C dans des projets visant le développement économique. Les frais de fonctionnement ont été de 40,7 millions de dollars.

⁵ Ce tableau comprend les dépenses de subventions, de contributions, de fonctionnement et des postes législatifs. Les services internes ne comprennent que des dépenses de fonctionnement et des postes législatifs.

a. Rendement des programmes de l'AAP, excluant les services internes

Le tableau « Sommaire du rendement budgétaire pour les programmes et les Services internes » montre que les dépenses réelles de DEC pour l'année 2015-2016, outre celles associées à ses services internes, ont atteint 241,4 millions de dollars et représentent ainsi 93 % des dépenses réelles totales. Celles-ci ont été réparties dans les programmes de l'AAP de DEC comme suit :

- 61 % pour le *Développement des entreprises*
- 14 % pour le *Développement économique des régions*
- 25 % pour le *Renforcement de l'économie des collectivités*.

Les programmes de DEC sont flexibles de façon à s'adapter en continu aux défis et aux enjeux des entreprises et des différentes régions du Québec. Pour y parvenir, DEC procède annuellement à une réallocation, à l'interne, des ressources financières disponibles entre les différents programmes de son AAP.

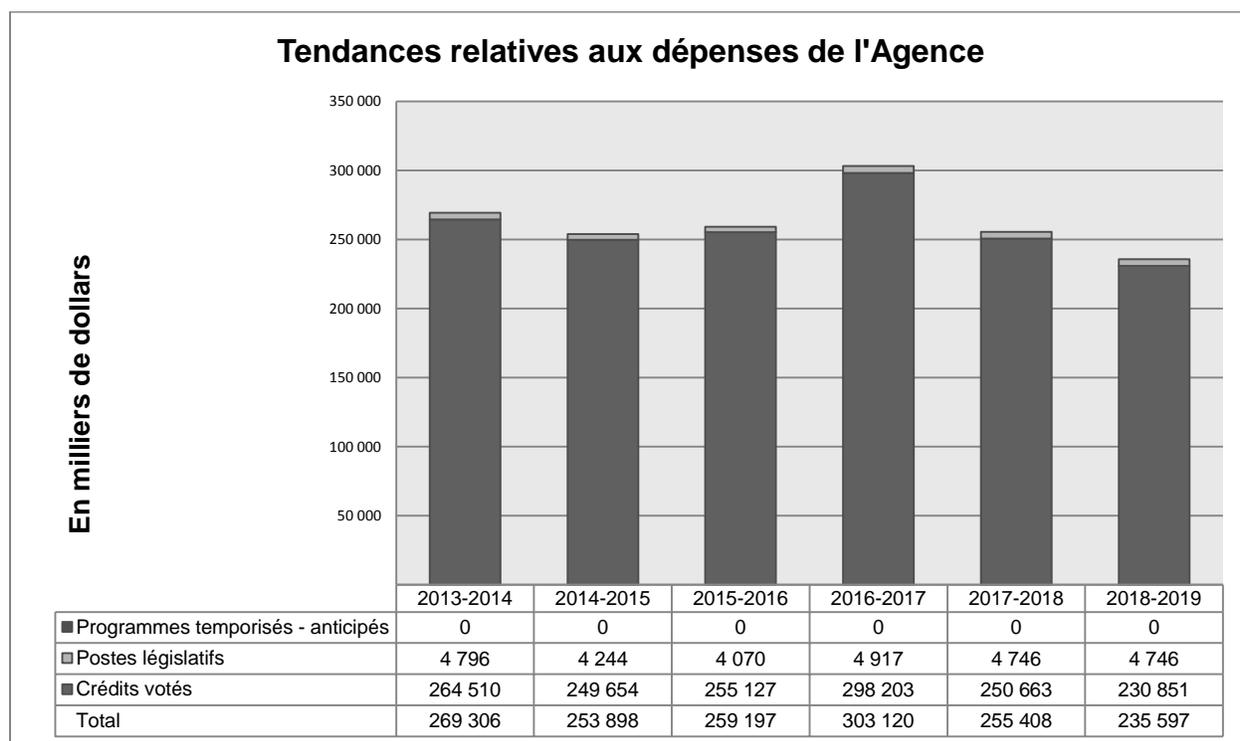
b. Rendement des services internes

Les dépenses réelles de DEC en 2015-2016 pour les *Services internes* se sont établies à 17,8 millions de dollars. Par conséquent, la part relative des services internes sur les dépenses totales de DEC est de 7 % en 2015-2016.

Tendances relatives aux dépenses de l'Agence

Le graphique ci-dessous illustre les tendances relatives aux dépenses réelles et prévues de DEC. La barre de couleur gris foncé correspond aux dépenses en S&C et en fonctionnement dans le cadre de ses programmes. La barre de couleur gris pâle, fait état des dépenses législatives liées au régime d'avantages sociaux des employés de DEC.

Graphique 1 : Tendance des dépenses réelles et prévues de DEC du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2019



* Les années futures 2016-2017 à 2018-2019 reflètent les autorisations telles qu'elles apparaissent dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2016-2017*.

En ce qui concerne les dépenses réelles, le graphique ci-dessus montre une diminution de 4 % des dépenses de DEC entre 2013-2014 et 2015-2016, en raison de la fin du programme Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire, passant ainsi de 269 millions de dollars à 259 millions de dollars.

En ce qui a trait aux dépenses prévues de DEC, l'augmentation de 43,9 millions de dollars des dépenses entre 2015-2016 (259,2 millions de dollars) et 2016-2017 (303,1 millions de dollars) s'explique principalement par l'octroi de nouveaux fonds pour soutenir le développement économique du Québec, notamment par l'entremise du programme d'infrastructures communautaire dans le cadre du 150^e anniversaire de la Confédération (PIC 150) et le financement du Gazoduc de Bellechasse. L'écart est également attribuable à la hausse du réinvestissement des revenus tirés du remboursement des contributions par les clients.

La diminution des dépenses prévues pour les années 2017-2018 et 2018-2019 est principalement dû au fait que le montant de réinvestissement des contributions remboursables des clients n'est pas encore inclus dans les dépenses prévues pour 2016-2017 et 2017-2018. En effet, ces fonds seront ajoutés aux prévisions une fois approuvés par le Conseil du Trésor en temps opportun.

Dépenses par crédit voté

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des dépenses votées et législatives de Développement économique Canada pour les régions du Québec, veuillez consulter les [*Comptes publics du Canada 2016*](#)^{vii}.

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Harmonisation des dépenses réelles pour 2015-2016 avec le **cadre pangouvernemental**^{viii}
(en dollars)

Programme	Secteur de dépenses	Résultat du gouvernement du Canada	Dépenses réelles 2015-2016
1.1 Développement des entreprises	Affaires économiques	Une croissance économique forte	147 576 913
1.2 Développement économique des régions	Affaires économiques	Une croissance économique forte	33 610 006
1.3 Renforcement de l'économie des collectivités	Affaires économiques	Une croissance économique forte	60 180 857

Total des dépenses par secteur de dépenses (en dollars)

Secteur de dépenses	Total des dépenses prévues	Total des dépenses réelles
Affaires économiques	240 635 589	241 367 776
Affaires sociales	0	0
Affaires internationales	0	0
Affaires gouvernementales	0	0

États financiers et Faits saillants des états financiers

États financiers

Les états financiers non audités de DEC pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016, le rapport d'audit des contrôles de base effectué par le Bureau du contrôleur général du Canada et le plan d'action de la direction qui y donne suite se trouvent sur le [site Web de DEC](#).^x

Faits saillants des états financiers

Les points saillants financiers présentés ci-dessous donnent un aperçu de la situation et des opérations financières de DEC. Les états financiers non audités sont dressés conformément aux conventions comptables du gouvernement, qui reposent sur les principes de comptabilité généralement reconnus au Canada pour le secteur public.

Il faut noter que les dépenses présentées dans les tableaux des sections II et III du rapport sont préparées selon la comptabilité de caisse, tandis que les faits saillants financiers ci-après le sont suivant la comptabilité d'exercice. Des tableaux conciliant ces deux méthodes comptables sont disponibles dans les notes complémentaires aux états financiers de DEC.

Un état des résultats plus détaillé et des notes afférentes, comprenant un rapprochement des coûts de fonctionnement net et des autorisations demandées, peut être trouvé sur le [site Web de DEC](#).^x

Information financière	Résultats prévus 2015-2016 ^{xi}	Réels 2015-2016	Réels 2014-2015	Écart (réels 2015-2016 moins prévus 2015-2016)	Écart (réels 2015-2016 moins réels 2014-2015)
Total des charges	157 094 000 \$	168 203 868 \$	151 447 431 \$	11 109 868 \$	16 756 437 \$
Total des revenus	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	157 094 000 \$	168 203 868 \$	151 447 431 \$	11 109 868 \$	16 756 437 \$

Les charges

- En 2015-2016, les charges totales de DEC se sont chiffrées à 168,2 millions de dollars, en hausse de 16,8 millions de dollars (11,1 %) par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse des contributions non remboursables.
- En effet, les charges en paiement de transfert, qui totalisent 122,2 millions de dollars, ont augmenté de 15,9 % entre 2014-2015 et 2015-2016. Les charges de fonctionnement s'élevant à 46,0 millions de dollars sont demeurées stables par rapport à l'an passé.
- L'écart de 11,1 millions de dollars dans la valeur des charges nettes, par rapport aux résultats prévus, s'explique aussi par la hausse des contributions non remboursables.

Les revenus

- Retournés au Trésor, les revenus de DEC sont déclarés dans ses états financiers comme étant gagnés pour le compte du gouvernement. Le total des revenus nets de l'organisation est donc nul. En 2015-2016, les revenus totaux bruts de DEC se sont chiffrés à 129 559 dollars, en baisse de 56,0 % par rapport à l'exercice précédent. Les revenus consistent principalement en frais d'intérêts facturés lors de défauts de paiement.

État condensé de la situation financière (non audité) Au 31 mars 2016 (en dollars)

Information financière	2015-2016	2014-2015	Écart (2015-2016 moins 2014-2015)
Total des passifs nets	27 180 487	35 554 488	(8 374 001)
Total des actifs financiers nets	23 875 447	32 317 420	(8 441 973)
Dette nette du ministère	3 305 040	3 237 068	67 972
Total des actifs non financiers	1 122 769	1 081 487	41 282
Situation financière nette du ministère	(2 182 271)	(2 155 581)	(26 690)

Les passifs

- Au 31 mars 2016, le passif net de DEC s'élevait à 27,2 millions de dollars en baisse de 23,6 % par rapport au total de 2014-2015. Cette diminution est en grande partie attribuable à la baisse des créditeurs et charges à payer nets.
- Les comptes créditeurs et les charges à payer représentent la plus grande partie des passifs, soit 87,8 % (23,9 millions de dollars) du total des passifs nets. Les avantages sociaux futurs ainsi que les indemnités de vacances et congés compensatoires occupent respectivement 6,7 % (1,8 million de dollars) et 5,5 % (1,5 million de dollars) du passif net de l'organisation.

Les actifs

- Au 31 mars 2016, les actifs financiers nets se chiffraient à 23,9 millions de dollars, en baisse de 26,1 % par rapport au total des actifs de l'exercice précédent. Cette diminution est attribuable à la baisse des montants à recevoir du Trésor pour acquitter les passifs (bénéfices marginaux et charges à payer) aussi en baisse.
- Par ailleurs, les actifs non financiers de DEC s'établissaient à 1,1 million de dollars au 31 mars 2016, en hausse de 3,8 % par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique principalement par l'augmentation des charges payées d'avance.
- De plus, les prêts de DEC, détenus entièrement pour le compte du gouvernement, se chiffraient à 332,7 millions de dollars au 31 mars 2016, en hausse de 17,2 % par rapport à l'année 2014-2015 en raison de l'augmentation des contributions remboursables versées par l'organisation.

Section III : Analyse des programmes et des Services internes

Cette section fournit des renseignements sur la performance de DEC au cours de 2015-2016 par rapport aux résultats prévus, et ce, en fonction de son architecture d’alignement des programmes (AAP) illustrée à la page 8.^{xiii} La base de données utilisée pour rendre compte de l’utilisation des fonds dans la présente section s’appuient sur les projets ayant fait l’objet d’une dépense en 2015-2016.

Fait saillant

DEC a soutenu Eddyfi NDT inc., un expert mondial dans les solutions de contrôle non destructif qui utilisent les courants de Foucault pour la production d’énergie. Les contributions de DEC, qui atteignent 775 000 \$, ont favorisé l’amélioration de la capacité d’innovation et de commercialisation internationale de l’entreprise ainsi que sa forte croissance. Son chiffre d’affaires a augmenté et Eddyfi s’est vu décerner plusieurs prix dont « 2015 – Deloitte Technology Fast 50™ et Technology Fast 500™ ».

Fait saillant

Reconnaissant que la participation de tous à l’économie contribue à la prospérité du Québec, les programmes d’aide financière de DEC s’adressent aux différents groupes de la société, dont les communautés autochtones. En 2015-2016, DEC a poursuivi ses partenariats avec eux, notamment avec le Conseil des Atikamekw de Manawan dans Lanaudière, dans le cadre d’un projet visant à mettre en valeur un site thématique amérindien. Ce site permet de générer des retombées économiques importantes en attirant un nombre significatif de touristes hors-Québec.

Programmes

Programme : Développement des entreprises

Description

Ce programme vise à appuyer le développement des entreprises tout au long de leur cycle de vie afin de soutenir la croissance de l'économie du Québec. Les entreprises, particulièrement les petites et moyennes entreprises (PME), sont un moteur de développement économique. Elles sont reconnues pour générer une part importante de l'activité économique et pour créer des emplois dans les collectivités.

DEC contribue au renouvellement du bassin d'entreprises au Québec en appuyant l'émergence de nouvelles entreprises et la relève entrepreneuriale. DEC s'emploie également à rehausser la compétitivité des entreprises existantes et à soutenir leur pérennité en améliorant leur performance, en appuyant des projets qui leur permettent de se moderniser, prendre de l'expansion, lancer ou étendre leurs activités d'exportation, renforcer leur capacité à innover, à commercialiser et à établir des partenariats.

L'intervention de DEC dans ce programme s'effectue principalement auprès des entreprises ou par le biais d'organismes à but non lucratif en appui aux entreprises et aux entrepreneurs. DEC favorise le développement des entreprises par un programme de subventions et de contributions, le Programme de développement économique du Québec (PDEQ).

Analyse du rendement du programme et leçons retenues

Le rendement de DEC en 2015-2016 dans le cadre du programme *Développement des entreprises* a dépassé les attentes. L'intervention de DEC dans ce programme a d'ailleurs été identifiée comme une priorité organisationnelle en 2015-2016. Elle consiste à soutenir l'expansion, l'innovation et les exportations des entreprises. DEC a ainsi dépensé 132,1 millions de dollars pour appuyer la réalisation de 747 projets visant à favoriser l'essor des entreprises.

Le nombre d'entrepreneurs au Québec diminue en raison, entre autres, du vieillissement démographique^{xiii}. En effet, on observe une baisse de 10 % du nombre d'entrepreneurs, passant de 186 200 entrepreneurs en 2008 à 167 500 entrepreneurs en 2014^{xiv}. Le déficit entrepreneurial constitue un enjeu de taille au Québec et il a un impact sur le démarrage d'entreprises.

En lien avec cet enjeu, DEC a appuyé des projets visant le démarrage de nouvelles entreprises, DEC estime avoir contribué au renouvellement du bassin d'entreprises au Québec durant l'année 2015-2016. Sur les 747 projets appuyés dans ce programme, DEC a soutenu la réalisation de 114 projets, à hauteur d'une aide financière s'élevant à 18,1 millions de dollars, afin de stimuler la création d'entreprises. Ainsi, 38 % des entreprises appuyées par DEC en entrepreneuriat sont

démarrées⁶, dépassant légèrement sa cible fixée. De ce fait, 94 % des entreprises soutenues dans leur démarrage étaient toujours en activité trois ans après la fin du financement accordé.

En 2015-2016, DEC a également appuyé 633 projets en leur octroyant un appui financier de 113,9 millions de dollars pour soutenir la prospérité et la compétitivité des entreprises du Québec.

DEC est intervenu directement auprès des entreprises et les a rejointes indirectement par l'entremise d'OBNL. Par son action, DEC a contribué, durant la dernière année, au développement de 9 052 entreprises. De ce nombre, il faut retenir notamment :

- 4 465 entreprises ont été appuyées directement ou indirectement en exportation et en commercialisation;
- 2 020 entreprises ont été appuyées directement ou indirectement dans leur projet de productivité et d'expansion; et
- 1 434 entreprises ont été appuyées directement ou indirectement en innovation et en transfert technologique.

Par ailleurs, l'étude des impacts économiques de Statistique Canada^{xv} confirme que l'aide de DEC augmente les chances de réussite des entreprises en termes notamment de chiffre d'affaires, de productivité et de survie. Dès les premières années suivant un financement par DEC, les entreprises qui en ont bénéficié affichent, en moyenne, une croissance de leur performance supérieure à celle du groupe témoin d'entreprises comparables, surtout en ce qui a trait aux revenus et à la productivité. Cette même étude démontre que cinq ans après avoir obtenu du financement, les clients de DEC présentent un taux de survie supérieur de 4,4 points de pourcentage à celui des non-clients. Ainsi, près de la totalité (99 %) des entreprises aidées par DEC dans leurs efforts de développement étaient toujours en activité trois ans après la fin du financement accordé. Ces résultats positifs pour le développement des entreprises confirment la pertinence et l'efficacité de l'appui de DEC.

Durant la dernière année, DEC a aussi poursuivi son appui aux deux centres de services du Réseau Entreprises Canada au Québec, soit Info entrepreneurs à Montréal et Ressources entreprises à Québec, qui fournissent des services d'information et de référencement pour diriger les entrepreneurs vers des ressources spécialisées. En 2015-2016, ces centres ont répondu à plus de 23 000 demandes d'information. L'appui financier de DEC au moyen de son budget de fonctionnement représente une dépense totale de 1,9 million de dollars.

⁶ Une entreprise est « démarrée » lorsqu'elle est en opération depuis au moins un an et qu'elle génère des revenus représentant au moins 80 % de ses dépenses.

En ce qui a trait à l'utilisation des ressources financières pour 2015-2016, l'écart de 4,1 millions de dollars entre les dépenses prévues et réelles s'explique par le fait qu'une partie des fonds qui avait été prévue à l'origine pour le programme de *Développement des entreprises* a plutôt servi à financer des initiatives sous le programme *Renforcement de l'économie des collectivités*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Autorisations totales pouvant être utilisées 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016	Écart (réelles moins prévues) 2015-2016
151 677 176	151 677 176	152 129 376	147 576 913	(4 100 263)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2015-2016	Réel 2015-2016	Écart 2015-2016 (réel moins prévu)
136	134	(2)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Le bassin d'entreprises au Québec est renouvelé	Taux de survie des entreprises appuyées dans leur démarrage	80 %	94 %
Les entreprises du Québec sont compétitives	Taux de survie des entreprises appuyées dans leur développement	95 %	99 %

Programme : Développement économique des régions

Description

Ce programme vise à renforcer la base économique des régions afin de soutenir la croissance de l'économie du Québec. Les régions québécoises se distinguent, entre autres, par leur structure industrielle et certaines sont plus sensibles aux fluctuations économiques. La prospérité du Québec repose sur la participation des différentes régions à l'économie, et ce, à la hauteur de leur plein potentiel. DEC souhaite contribuer à bâtir des régions fortes et compétitives. Il y parvient en soutenant la prise en charge du milieu face à son développement économique, d'une part, et en stimulant les investissements dans toutes les régions du Québec, d'autre part.

L'intervention de DEC dans ce programme s'effectue principalement auprès d'organismes à but non lucratif à vocation économique. DEC appuie le développement économique des régions par un programme de subventions et de contributions, le PDEQ.

Analyse du rendement du programme et leçons retenues

Le rendement obtenu en 2015-2016 dans le cadre du programme *Développement économique des régions* dépasse les attentes. Au cours de 2015-2016, DEC a dépensé 31,3 millions de dollars dans 107 projets pour renforcer la base économique des régions du Québec.

Pour soutenir les collectivités, DEC a appuyé la réalisation de plans de relance et de diversification et la mise en œuvre de projets issus de tels plans. Ainsi, des 10 collectivités qui ont reçu un appui financier de DEC en 2015-2016 pour des projets visant leur mobilisation et leur développement, cinq ont mis en œuvre des projets de développement économique issus d'une planification, soit 50 % des collectivités soutenues, atteignant ainsi sa cible fixée à 50 %.

DEC a également contribué aux efforts de positionnement concurrentiel des différentes régions du Québec afin qu'elles soient plus attrayantes et ouvertes sur le monde. Il a financé 87 projets à hauteur de 28,6 millions de dollars pour stimuler les investissements au Québec.

À cet égard, l'étude de cas du Projet d'implantation du Réseau de communications à Large bande Eeyou Istchee^{xvi} a permis de conclure que des programmes spécifiques et ciblés sont nécessaires pour appuyer les régions éloignées dans leurs projets structurants.

DEC a également favorisé le rayonnement des avantages compétitifs des régions du Québec sur la scène internationale. Il a appuyé la commercialisation de destinations ou d'événements d'envergure, comme des festivals, pour accroître la fréquentation touristique et générer des retombées économiques au sein des collectivités. Selon les données les plus récentes^{xvii}, 6,4 millions de touristes provenant de l'extérieur du Québec ont sillonné ses différentes régions en 2014. Ceux-ci y ont dépensé 3,8 milliards de dollars, soit une augmentation de 8,6 % par rapport à 2013, alors que les touristes étrangers auraient dépensé 3,5 milliards de dollars au Québec.

Afin de mettre en valeur les atouts des régions, celles-ci doivent attirer des investissements^{xviii}, notamment des investissements directs étrangers^{xix}. En 2015-2016, par l'entremise de Montréal International et de Québec International, DEC a contribué à l'attraction de 1,7 milliards de dollars d'investissements par des entreprises étrangères et des organisations internationales, dépassant ainsi sa cible fixée à 900 millions de dollars. Par le biais de son financement à ces organismes, DEC a contribué à maintenir ou à attirer au Québec 63 entreprises étrangères et organisations internationales.^{xx} Cette performance s'explique par l'implantation et l'expansion notamment dans le grand Montréal de plusieurs filiales de sociétés étrangères. Ces investissements directs étrangers se sont concentrés principalement dans les industries de haute technologie, surtout dans le secteur des technologies de l'information et des communications, soutenant ainsi la productivité et la compétitivité de la région^{xxi}.

En ce qui a trait à l'utilisation des ressources financières, l'écart d'environ 1,6 millions de dollars entre les dépenses prévues et réelles en 2015-2016 s'explique par le fait qu'une partie des fonds qui avait été prévue à l'origine pour ce programme a plutôt servi à financer des initiatives sous le programme *Renforcement de l'économie des collectivités*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Autorisations totales pouvant être utilisées 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016	Écart (réelles moins prévues) 2015-2016
35 237 511	35 237 511	35 257 500	33 610 006	(1 627 505)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2015-2016	Réel 2015-2016	Écart 2015-2016 (réel moins prévu)
15	16	1

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les régions du Québec ont une base économique renforcée	Montant des investissements totaux générés dans les régions appuyées ayant complété la mise en œuvre de leur projet de développement	14 M\$	25 M\$
	Montant des dépenses de touristes hors Québec attirés dans les régions appuyées	3,5 G\$	3,8 G\$
	Montant des investissements directs étrangers maintenus ou attirés dans les régions appuyées	900 M\$	1,7 G\$

Programme : Renforcement de l'économie des collectivités

Description

Outre ses programmes réguliers, DEC conçoit, administre et met en œuvre des programmes nationaux ou des initiatives ponctuelles ou ciblées. Ils ont tous pour objectif le renforcement de l'économie des collectivités afin d'accroître la croissance de l'économie du Québec. DEC appuie ainsi le développement économique des collectivités et assure la gestion saine et efficace des programmes dédiés aux infrastructures pour le Québec. DEC soutient de plus l'activité économique des collectivités du Québec qui subissent un choc économique, qui doivent relever d'importants enjeux de développement ou qui saisissent des occasions d'affaires à long terme. DEC vise les entreprises et les organismes à but non lucratif.

DEC intervient dans ce programme par le biais d'un financement supplémentaire temporaire ou permanent dédié du gouvernement du Canada ou de fonds spécifiques alloués par l'Agence par l'entremise du PDEQ. DEC intervient également à l'aide du financement permanent dédié au *Programme de développement des collectivités* (PDC).

Analyse du rendement du programme et leçons retenues

Dans le cadre du programme *Renforcement de l'économie des collectivités*, DEC a surpassé ses cibles de résultats au 31 mars 2016. En 2015-2016, DEC a mis en œuvre un programme national, des initiatives ponctuelles ou ciblées et a administré un fonds pour Infrastructure Canada.

Par le *Programme de développement des collectivités* (PDC), DEC a appuyé financièrement 56 Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) situées dans les régions rurales désignées ainsi que 10 Centres d'aide aux entreprises (CAE) situés dans des zones périurbaines. Durant l'exercice 2015-2016, DEC a versé 28,6 millions de dollars à ces organismes pour les aider à appuyer financièrement près de 1 650 entreprises dans leur démarche de développement économique en vue de renforcer l'économie des collectivités rurales du Québec.

Les constats de l'évaluation du *Programme de développement des collectivités au Québec* (2015)^{xxii}, ont confirmé la pertinence et l'efficacité du programme au Québec. Il existe un besoin énoncé pour le PDC et les services des SADC et les CAE et le modèle actuel de livraison du PDC est le plus rentable pour l'atteinte des résultats. Une des recommandations de l'évaluation est à l'effet que des cibles spécifiques au Québec doivent être fixées pour les indicateurs de la stratégie de mesure du rendement (SMR) du programme. Dans le but de remédier à cette situation, DEC a débuté en 2014-2015 la détermination de cibles pour les indicateurs de la SMR du PDC et a déjà apporté les changements requis à son cadre de mesure du rendement de façon à les intégrer dans son *Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016* et à en rendre compte.

Les données de Statistique Canada démontrent que les entreprises financées par les SADC et les CAE ont connu une plus grande augmentation de leur chiffre d'affaires que celle des entreprises comparables n'ayant pas reçu de financement de ces organismes. Cet écart tend à augmenter avec le temps, passant de 3,8 points de pourcentage pour la période de 2003-2008 à 8,1 points de pourcentage pour celle de 2005-2010^{xxiii}.

Dans le cadre du programme de *Renforcement de l'économie des collectivités*, DEC a également versé 26,5 millions de dollars pour appuyer la réalisation de 190 projets issus d'initiatives ponctuelles ou ciblées afin de répondre en temps opportun aux besoins du milieu, à ses priorités et à celles du gouvernement. Il a ainsi soutenu de façon ponctuelle l'activité économique de 71 collectivités du Québec afin de stabiliser ou de renforcer leur économie. Les projets ont généré des investissements de 48,9 millions de dollars dans les collectivités, dépassant la cible fixée à 42 millions de dollars.

Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile

- Cette initiative est dotée d'une enveloppe budgétaire de 50 millions de dollars sur 7 ans (2013-2020).
- Elle vise à accompagner les collectivités et les entreprises des MRC des Appalaches et des Sources, dépendantes de l'industrie de l'amiante chrysotile, dans leurs efforts pour diversifier et renforcer leur base économique et ainsi accroître leur potentiel de croissance à long terme;
- En 2015-2016, 6,4 millions de dollars ont été dépensés par DEC dans le cadre de 20 projets.

Initiative de relance économique de Lac-Mégantic

- L'Initiative de relance économique de Lac-Mégantic vise à apporter un appui à la relance économique et à la reconstruction de la ville suite à l'accident ferroviaire du 6 juillet 2013.
- Dotée d'une enveloppe budgétaire de 35 millions de dollars sur 7 ans (2013-2020), l'initiative se décline en trois volets : la reconstruction de la ville, l'aide directe aux entreprises et la création de deux fonds d'investissement gérés par la SADC de la région de Mégantic.
- Elle a permis le déploiement d'une équipe dédiée sur le terrain pour accompagner les acteurs du milieu dans leur démarche de développement économique.
- En 2015-2016, 6,3 millions de dollars ont été dépensés par DEC dans le cadre de 14 projets, dont la réalisation d'une étude de faisabilité pour évaluer la possibilité de mettre en place une voie ferroviaire contournant le centre-ville de Lac-Mégantic.

Initiative stratégique contre la tordeuse de bourgeons d'épinette au Québec

- Cette initiative est dotée d'une enveloppe budgétaire de 6 millions de dollars sur quatre ans (2014-2018).
- Elle vise à soutenir la durabilité et le dynamisme du secteur forestier ainsi que la santé des forêts du Canada, vitaux aux communautés rurales.
- En 2015-2016, DEC a dépensé 1,5 million de dollars à la Société de protection des forêts contre les insectes et les maladies (SOPFIM) pour aider à contrôler l'infestation de la tordeuse dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et de la Côte-Nord.

Initiative de développement économique – Dualité linguistique (IDE) 2013-2018

- Par la mise en œuvre de l'initiative nationale IDE, DEC a contribué à stimuler le développement économique des communautés anglophones (c'est-à-dire des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) du Québec). Cette aide financière s'inscrit en vertu de la *Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018* et demeure fidèle aux engagements issus de la partie VII de la *Loi sur les langues officielles*.
- En 2015-2016, DEC a appuyé la réalisation de 15 projets, à hauteur de 1,9 million de dollars, concrétisant des investissements totaux de 5,6 millions de dollars dans les collectivités appuyées.
- Durant cette même année, sur les 62 CLOSM répertoriées au Québec, 14 collectivités ont bénéficié d'un soutien ciblé, soit 23 % des collectivités ciblées.

Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 (PIC 150)

- Cette initiative nationale s'inscrit à l'intérieur des célébrations prévues par le gouvernement du Canada pour souligner le 150^e anniversaire de la Confédération.
- Le programme PIC 150 vise à appuyer financièrement la remise en état, l'amélioration, y compris l'agrandissement d'infrastructures communautaires et récréatives.
- Au Québec, DEC livre le PIC 150 avec une enveloppe de 62,4 millions de dollars. De ce montant, 31,2 millions de dollars avaient été annoncés lors du Budget 2015 et 31,2 millions de dollars, lors du Budget 2016.
- En 2015, DEC a tenu un premier appel de propositions de projets. La mise en œuvre des projets a débuté en 2016-2017.

Initiative pour la restauration de traverses de cours d'eau sur les chemins à vocation faunique et multiressources

- Cette initiative est dotée d'une enveloppe budgétaire de 9,6 millions de dollars sur trois ans (2014-2017).
- DEC a financé des projets qui visent à encourager la restauration des traverses de cours d'eau endommagés par le vieillissement et les intempéries et à veiller à l'amélioration, à la réfection et à l'entretien de ces chemins à vocation faunique et multiressources.
- En 2015-2016, 4,1 million de dollars ont été dépensés dans le cadre de cette entente Canada-Québec pour financer des projets.

Initiative d'investissement local

- DEC a financé des projets permettant de soutenir l'investissement local dans toutes les régions du Québec en encourageant la remise en état, l'amélioration ou l'agrandissement de salles communautaires existantes, accessibles au public et à vocation non commerciale.
- En 2015-2016, 5,1 millions de dollars ont été dépensés par DEC dans le cadre de 137 projets.

Prolongement du réseau de gaz naturel entre Lévis et Sainte-Claire (Gazoduc de Bellechasse)

- Ce projet permettra à la MRC de Bellechasse de se doter d'un gazoduc, soit un atout important pour stimuler le développement économique de la région.
- L'aide financière de DEC pour ce projet s'élève à 17,5 millions de dollars.
- En 2015-2016, 934 944\$ ont été dépensés par DEC dans le cadre de ce projet.

L'intervention de DEC auprès des collectivités du Québec dans le cadre d'initiatives ponctuelles ou ciblées contribue à stabiliser et à renforcer l'économie de celles-ci. Par exemple, l'*Initiative ponctuelle de renforcement des économies forestières du Québec (IPREFQ)*, en vigueur de juin 2010 à mars 2013, visait la diversification et l'appui des collectivités touchées par la crise forestière. Les constats de l'évaluation de l'IPREFQ^{xxiv} indiquent que cette initiative semble avoir atténué les impacts de la crise qui a touché l'industrie forestière au Québec au début des années 2010. D'ailleurs, toujours selon cette évaluation, l'absence de financement provenant de l'initiative aurait possiblement entraîné des pertes d'emplois plus importantes dans les collectivités touchées.

Finalement, au cours de l'exercice financier 2015-2016, DEC a poursuivi sa collaboration avec Infrastructure Canada dans le cadre du sous-programme *Modernisation des infrastructures* pour assurer l'exécution au Québec du *Fonds Chantier Canada* (volets collectivités et grandes villes) afin que les collectivités québécoises disposent d'infrastructures publiques améliorées. Les faits saillants du rendement relatif aux divers programmes d'infrastructures se trouvent dans les *Rapports ministériels sur le rendement* d'Infrastructure Canada^{xxv}.

L'écart de 6,5 millions de dollars entre les dépenses réelles et celles prévues s'explique par le fait que lors de la publication du RPP 2015-2016, les budgets annuels de certaines initiatives, dont le Gazoduc de Bellechasse n'étaient pas connus. De plus, en vue de mieux répondre aux besoins de sa clientèle, DEC a réalloué des ressources à travers ses programmes et a devancé la réalisation de projets liés à l'*Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Autorisations totales pouvant être utilisées 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016	Écart (réelles moins prévues) 2015-2016
53 720 902	53 720 902	57 193 056	60 180 857	6 459 955

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2015-2016	Réel 2015-2016	Écart 2015-2016 (réel moins prévu)
36	37	1

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les collectivités du Québec ont une économie renforcée	PDC : Nombre de points de pourcentage de plus du taux de survie des clients du PDC qui ont reçu de l'aide par rapport au taux d'entreprises comparables qui n'en ont pas reçu.	15 points de %	26 points de %

	Modernisation des infrastructures : Montant des investissements totaux générés dans les collectivités	s.o.	s.o.
	Soutien ponctuel ou ciblé : Montant des investissements totaux générés dans les collectivités	42 M\$	48,9 M\$

Services internes

Description

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources qui visent l'ensemble d'une organisation et non les activités et les ressources qui s'appliquent à un programme particulier. Les groupes d'activités sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services de communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services de technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

Analyse du rendement du programme et leçons retenues

Conformément aux orientations du gouvernement du Canada, une des priorités identifiées par DEC pour 2015-2016 est de miser sur la culture d'innovation afin d'accroître sa performance. Cette priorité interpelle particulièrement les Services internes.

Durant la dernière année, DEC a ainsi misé sur ses capacités d'innovation et d'amélioration continue pour moderniser ses façons de faire et ses systèmes afin de lui permettre d'être plus ouvert et transparent et d'offrir un service amélioré à ses clients dans un contexte stimulant pour ses employés.

En 2015-2016, pour supporter la modernisation, DEC a :

- déployé des efforts pour amorcer le développement d'un système pangouvernemental de gestion des subventions et des contributions, en collaboration avec les agences de développement régional;
- procédé à la migration vers le progiciel de gestion intégré Peoplesoft;
- produit un plan quinquennal de mise en œuvre de l'initiative Gouvernement ouvert et implanté les activités prévues pour la première année;
- diffusé à l'externe la [Carte des interventions de DEC^{xxvi}](#) auprès des entreprises et des collectivités québécoises sur le portail des données ouvertes;
- mis en œuvre un nouveau système de gestion électronique des documents (GCDOCS), assurant ainsi une meilleure gestion de l'information;
- intensifié son utilisation des médias sociaux afin de développer un plus grand bassin d'abonnés sur ses plateformes officielles;
- enregistré des gains d'efficience et dynamisé l'innovation par la réalisation d'activités menées par l'équipe Oxygène;
- poursuivi la mise en œuvre des initiatives issues de l'exercice Destination 2020 permettant à DEC de continuer de bâtir la fonction publique de demain.

Ressources financières budgétaires⁷ (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Autorisations totales pouvant être utilisées 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016	Écart (réelles moins prévues) 2015-2016
20 446 605	20 446 605	21 128 067	17 829 224	(2 617 381)

Ressources humaines⁸ (ETP)

Prévu 2015-2016	Réel 2015-2016	Écart 2015-2016 (réel moins prévu)
129	128	(1)

⁷ Ce tableau comprend uniquement des dépenses de fonctionnement.

⁸ L'attribution des ETP prévus dans le programme Services internes s'effectue selon la définition des services internes fournie par le Secrétariat du Conseil du Trésor dans le cadre du Profil des Services internes du gouvernement du Canada. Toutefois, comme convenu avec le SCT, le regroupement Services de gestion et de surveillance pour DEC, à l'instar des autres Agences de développement régional du Canada, exclut la conception et la gestion des programmes, politiques, normes et lignes directrices ainsi que les relations gouvernementales.

Section IV : Renseignements supplémentaires

Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur

Les renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur sont disponibles dans le [site Web de DEC^{xxvii}](#).

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont disponibles dans le site Web de DEC.

- ▶ [Audits et évaluations internes^{xxviii}](#)
- ▶ [Frais d'utilisation, redevances réglementaires et frais externes^{xxix}](#)
- ▶ [Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus^{xxx}](#)
- ▶ [Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes^{xxxi}](#)
- ▶ [Stratégie ministérielle de développement durable^{xxxii}](#)

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans une publication intitulée [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales^{xxxiii}](#). Ce rapport donne aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédérales connexes. Les mesures fiscales présentées dans ladite publication relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Développement économique du Canada pour les régions du Québec

Édifice Dominion Square
1255, rue Peel, bureau 900
Montréal (Québec)

H3B 2T9

CANADA

Téléphone : 514-283-6412
Télécopieur : 514-283-3302

Site Web : <http://www.dec-ced.gc.ca>

Renseignements supplémentaires

L'information suivante se trouve sur le site Web de DEC :

Programmes de DEC :

<http://www.dec-ced.gc.ca/fra/programmes/index.html>

Organigramme de DEC :

<http://www.dec-ced.gc.ca/fra/agence/organigramme/organigramme.html>

Liste des bureaux d'affaires de DEC :

<http://www.dec-ced.gc.ca/fra/contact/bureaux/index.html>

Guide de présentation d'un projet à DEC :

<http://www.dec-ced.gc.ca/fra/ressources/guide/index.html>

Méthodologie et notes techniques sur les données de rendement et échelle d'évaluation du rendement :

<http://www.dec-ced.gc.ca/fra/ressources/publications/rmr/2016-2017/338/index.html#methodl>

Annexe : Définitions

Architecture d'alignement des programmes : Répertoire structuré des programmes des organisations qui illustre les liens hiérarchiques entre les programmes et les résultats stratégiques auxquels les programmes contribuent.

Cadre pangouvernemental : Schéma représentant la contribution financière des organisations fédérales qui dépendent de crédits parlementaires en harmonisant leurs programmes avec un ensemble de 16 secteurs de résultat pangouvernementaux de haut niveau regroupés sous 4 secteurs de dépenses.

Cible : Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

Crédit : Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

Dépenses budgétaires : Les dépenses budgétaires comprennent les dépenses de fonctionnement et en capital; les paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; les paiements à des sociétés d'État.

Dépenses législatives : Dépenses qui ont été approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi, autre qu'une loi de crédits. La loi établit l'objet des dépenses et les dispositions en vertu desquelles elles peuvent être engagées.

Dépenses non budgétaires : Dépenses engagées et encaissements liés aux emprunts, aux investissements et aux avances qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

Dépenses prévues : En ce qui a trait aux rapports sur les plans et les priorités (RPP) et aux rapports ministériels sur le rendement (RMR), les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1^{er} février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La définition des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son RPP et son RMR.

Dépenses votées : Dépense approuvée annuellement par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi de crédits. Le libellé d'un crédit constitue les dispositions qui régissent l'engagement de ces dépenses.

Équivalent temps plein : Mesure utilisée pour déterminer dans quelle mesure un employé représente une année-personne complète dans le budget ministériel. L'équivalent temps plein est calculé en fonction du coefficient des heures de travail assignées et des heures normales de travail. Les heures normales de travail sont établies dans les conventions collectives.

Indicateur de rendement : Moyen quantitatif ou qualitatif de mesurer un résultat ou un extrant, dans l'intention d'évaluer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative.

Plan : Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation centrale entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

Priorités : Plans ou projets qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

Production de rapports sur le rendement : Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement contribue à la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

Programme : Ensemble de ressources et d'activités liées qui est géré dans le but de répondre à plusieurs besoins particuliers afin d'atteindre les résultats prévus, et qui est considéré comme une unité budgétaire.

Programme temporisé : Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Ce programme est aussi appelé programme à durée temporaire ou programme à élimination graduelle. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

Rapport ministériel sur le rendement : Rapport traitant des réalisations concrètes d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires au regard des plans, des priorités et des résultats attendus exposés dans le rapport sur les plans et les priorités correspondant. Ce rapport est déposé au Parlement à l'automne.

Rapport sur les plans et les priorités : Rapport fournissant des renseignements au sujet des plans et du rendement prévu sur trois ans d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires. Ces rapports sont déposés au Parlement au printemps.

Rendement : Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent aux résultats prévus par l'organisation et mesure dans laquelle les leçons retenues ont été cernées.

Résultat : Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

Résultat stratégique : Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

Résultats du gouvernement du Canada : Ensemble de 16 objectifs généraux définis pour l'ensemble du gouvernement, regroupés dans 4 secteurs de dépenses.

Structure de la gestion, des ressources et des résultats : Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La Structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.

Notes de fin de document

- i Développement économique Canada pour les régions du Québec, Enquête annuelle de la satisfaction de la clientèle, 2015-2016.
- ii Pour consulter le texte de la *Loi sur l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec* : <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-1.3/index.html>.
- iii Pour consulter la liste des bureaux d'affaires de DEC : <http://www.dec-ced.gc.ca/fra/contact/bureaux/index.html>
- iv DEC contribue à la conception, à l'administration ou à la mise en œuvre au Québec de programmes nationaux et d'initiatives ponctuelles de subventions et de contributions (S&C). Pour plus de détails sur la description de ces programmes et initiatives, se référer au site Web de DEC : <http://www.dec-ced.gc.ca/fra/programmes/pdeq/index.html> et aux tableaux supplémentaires sur les paiements de transfert.
- v Carte des interventions de DEC : <http://www.dec-ced.gc.ca/fra/ressources/carte/index.html>
- vi Lettre de mandat du ministre : <http://pm.gc.ca/fra/lettres-de-mandat-des-ministres>
- vii *Comptes publics du Canada 2016*, <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html>
- viii Cadre pangouvernemental, <http://www.tbs-sct.gc.ca/hgw-cgf/finances/rgs-erdg/wgf-ipp-eng.asp>
- ix États financiers de DEC : <http://www.dec-ced.gc.ca/fra/ressources/publications/rmr/2016-2017/339/index.html>
- x État des résultats et notes afférentes :
- xi État des résultats prospectifs (non-audités) de DEC au 31 mars 2015 et 2016 : <http://www.dec-ced.gc.ca/fra/ressources/publications/rmr/2016-2017/339/index.html>
- xii L'information sur les sources de données, leur traitement et leur fiabilité est disponible dans les tableaux supplémentaires sur le site WEB de DEC : (Voir Annexe 1 — Notes techniques sur les données de rendement.) <http://dec-ced.gc.ca/fra/ressources/publications/rmr/2015-2016/324/index.html>
- xiii Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations (2010) *Le renouvellement de l'entrepreneuriat au Québec : un regard sur 2013 et 2018*, https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/publications/etudes_statistiques/entrepreneuriat_pme/renouvellement_entrepreneuriat.pdf
- xiv Statistique Canada. *Tableau 282-0012 - Enquête sur la population active (EPA), estimations de l'emploi selon la catégorie de travailleur, le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et le sexe, annuel*, CANSIM (base de données). (site consulté : 29 octobre 2015). <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?id=2820012&retrLang=fra&lang=fra>
- xv Statistique Canada (2015), Étude des impacts économiques — 2001 à 2013 : <http://www.dec-ced.gc.ca/fra/ressources/publications/evaluation/2015/332/index.html>
- xvi Étude de cas : Projet d'implantation du Réseau de communications à Large bande Eeyou Istchee <http://dec-ced.gc.ca/fra/ressources/publications/evaluation/2015/317/index.html>
- xvii Tourisme Québec, les plus récentes données sur le tourisme au Québec (mise à jour 15 février 2016) : <http://www.tourisme.gouv.qc.ca/publications/publication/plus-recentes-donnees-tourisme-quebec-211.html?categorie=38>
- xviii Ministère de l'économie, de l'Innovation et des Exportations (2015), *Portrait économique des régions du Québec* : https://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/informer/portraits-regionaux/page/etudes-et-analyses-11106/?tx_igaffichagepages_pi1%5Bmode%5D=single&tx_igaffichagepages_pi1%5BbackPid%5D=69&tx_igaffichagepages_pi1%5BcurrentCat%5D=&cHash=df02acdaee4a2b80efe445ad8de97ce
- xix Centre sur la productivité et la prospérité (2010), *Ouverture aux investissements directs étrangers et productivité au Canada*, <http://cpp.hec.ca/ouverture-aux-investissements-directs-etrangers-et-productivite-au-canada/>
- xx Montréal international (2015), *Bilan des activités 2015* : <http://www.montrealinternational.com/bilan-2015/> et; Québec International (2015), *Rapport annuel 2015* : <http://www.quebecinternational.ca/a-propos/publications-mosaïque>
- xxi *Idem.*
- xxii Rapport d'évaluation du *Programme de développement des collectivités 2015* : <http://www.dec-ced.gc.ca/fra/ressources/publications/evaluation/2015/326/index.html>
- xxiii Évaluation du Programme de développement des collectivités au Québec 2015 – Données sur les impacts fournies par Statistique Canada (trois études réalisées par Statistique Canada portant sur les années 2008, 2009 et 2010)

-
- xxiv Évaluation de l'*Initiative ponctuelle de renforcement des économies forestières du Québec* (IRPEFQ) (2016) : <https://www.dec-ced.gc.ca/adm/fra/ressources/publications/evaluation/2015/342/index.html>
- xxv Se référer au site Web d'Infrastructure Canada : <http://www.infrastructure.gc.ca/>
- xxvi Carte des interventions de DEC : <http://www.dec-ced.gc.ca/fra/ressources/carte/index.html>
- xxvii Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur :
- xxviii Audits et évaluations internes : <http://www.dec-ced.gc.ca/fra/ressources/publications/rmr/2016-2017/338/index.html#audits>
- xxix Frais d'utilisation, redevances réglementaires et frais externes : <http://www.dec-ced.gc.ca/fra/ressources/publications/rmr/2016-2017/338/index.html#fraisutils>
- xxx Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus : <http://www.dec-ced.gc.ca/fra/ressources/publications/rmr/2016-2017/338/index.html#transfer>
- xxxi Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes : <http://www.dec-ced.gc.ca/fra/ressources/publications/rmr/2016-2017/338/index.html#comitparlm>
- xxxii Stratégie ministérielle de développement durable : <http://www.dec-ced.gc.ca/fra/ressources/publications/rmr/2016-2017/338/index.html#stratminst>
- xxxiii Rapport sur les dépenses fiscales, <http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp>